

LES PRAIRIES HUMIDES du Colombey

un programme d'actions
pour les préserver

HAUTE-SAÔNE

FLEUREY-LÈS-FAVERNEY • AMONCOURT

Communes : Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt • **Surface :** 66 ha (30 ha maîtrisés par le Conservatoire) • **Altitude :** 210 m

Le site est localisé en bordure de la rivière Lanterne, à quelques centaines de mètres en amont de sa confluence avec la Saône, et environ 13 km au nord-est de Vesoul.

Le site est accessible par Fleurey-lès-Faverney depuis la

D271 et par Amoncourt depuis la D20.



— Périmètre de la zone d'étude
- - - Limite communale entre Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt

Le Colombey est intégré au réseau européen NATURA 2000. Il a pour objectif de préserver la diversité biologique européenne tout en valorisant le territoire. Le site est compris dans le périmètre Natura 2000 « vallée de la Saône », concerné par les directives Oiseaux et Habitat faune flore, animées par l'EPTB Saône Doubs. Ce dispositif est un réel atout pour la gestion du site puisque les exploitants peuvent bénéficier de Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), en particulier pour le retard de fauche. Le Conservatoire a également signé en 2013 une charte Natura 2000 sur les 30 ha dont il est propriétaire en accord avec les exploitants.

De grande étendues prairiales caractérisent le secteur aval de la vallée de la Lanterne. Principalement gérées par les agriculteurs locaux, de façon relativement extensive pour la majorité de ces prairies, elles constituent un patrimoine naturel remarquable, véritable réservoir de biodiversité !

C'est le cas des prairies alluviales du Colombey gérées depuis une dizaine d'années par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté qui mène des actions visant à préserver ce site.

Pourquoi intervenir ?

Une prairies aux multiples fonctions...

Milieus riches et sensibles, les prairies alluviales sont souvent peu considérées. Elles assurent pourtant une multitude de fonctions :

- Elles concourent à la **RÉGULATION DES EAUX** en jouant le rôle d'éponge (en stockant l'eau en période de crue et en la restituant en période de sécheresse).
- Elles assurent un **RÔLE DE FILTRATION ET D'ÉPURATION** de l'eau.
- Elles **HÉBERGENT UNE FAUNE ET UNE FLORE RARES ET MENACÉES**.
- Elles servent de **LIEU D'HIVERNAGE, DE LIEU DE NIDIFICATION OU DE HALTE MIGRATOIRE** à de nombreux oiseaux.
- Elles offrent des **PAYSAGES REMARQUABLES**.
- Elles représentent un **INTÉRÊT AGRICOLE MAJEUR** : elles sont capables de fournir du fourrage même en période de sécheresse.



1



2



3



4



5



6

Comme chez toutes les espèces du genre, la partie souterraine de l'oenanthe fistuleuse et de l'oenanthe à feuille de Peucedan est toxique par ingestion. Heureusement, pas de risque pour les animaux en pâture ou mangeant le foin !



7

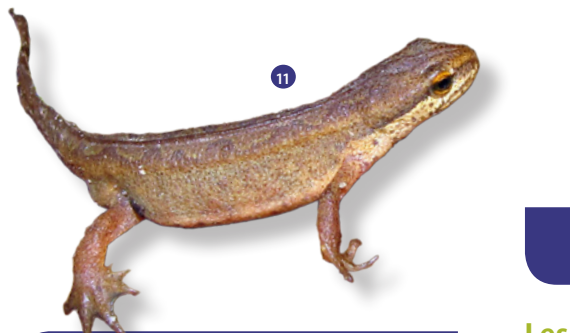


9

Si on appelle ainsi la libellule déprimée, ce n'est pas parce qu'elle a le cafard, mais seulement à cause de son abdomen déprimé, c'est-à-dire légèrement aplati.



10



11

On considère que plus de la moitié des prairies alluviales de France ont disparu depuis les années 60. La préservation de ce patrimoine naturel, par le maintien de pratiques agricoles adaptées, représente donc des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

Une nature exceptionnelle

Patrimoine remarquable, les prairies humides abritent une flore et une faune variées, liées à la présence plus ou moins saisonnière d'eau sur le site et à leurs utilisations extensives (fauche, pâturage).

Le site du Colombey est particulièrement riche. Il présente une **mosaïque d'habitats** typiques et diversifiés : herbiers aquatiques ①, prairies alluviales de fauche ②, mégaphorbiaies à reines des prés ③, haies et forêts alluviales ④.

Les **prairies alluviales**, majoritaires sur le site, hébergent une flore exceptionnelle, notamment des espèces inféodées aux milieux humides telles que l'oenanthe fistuleuse ⑤ ou l'oenanthe à feuilles de Peucedan ⑥. La stellaire des marais ⑦, espèce vulnérable et protégée en région, s'y épanouit également en été.

Un cortège de **papillons** fréquente ce site dont le rare cuivré des marais ⑧, espèce protégée en France et à l'échelle européenne, en régression partout où disparaissent les zones humides.

De nombreuses **libellules** utilisent ce site comme terrain de chasse privilégié. Des espèces typiques des milieux stagnant comme la libellule déprimée ⑨ se partagent les lieux avec des espèces liées aux eaux courantes telles que le caloptéryx éclatant ⑩.

Ces prairies humides servent également de zone de refuge et de transit pour de nombreux **amphibiens** comme le triton palmé ⑪.

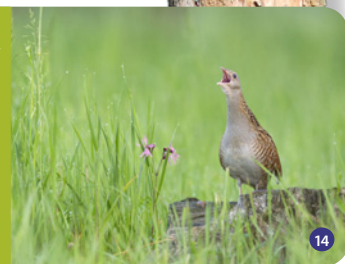
Le peuplement d'**oiseaux** sur ce site, pour certains rares et menacés, est remarquable. Des espèces nicheuses inféodées aux milieux bocagers (réseaux de haies) comme la pie-grièche écorcheur ⑫ cohabitent périodiquement avec des oiseaux hivernants ou de passage comme le courlis cendré ⑬.

Le rôle des genêts ⑭, oiseau emblématique des prairies alluviales et au bord de l'extinction en France, a été observé en 2013 sur ce site pour la première fois depuis dix ans !



13

Le rôle des genêts est un nicheur tardif (début mai). Le succès de sa reproduction dépend d'une pratique agricole adaptée, une fauche trop précoce pouvant détruire toute la ponte ou les jeunes.



14



12

Une prairie à surveiller

Les menaces

La pérennité de ces prairies humides reste fragile :

- Une intensification agricole par mise en culture, surpâturage ou fertilisation provoquerait la disparition de ces prairies, certaines faisant également l'objet de plantation de peupliers.
- L'abandon de ces terrains par les exploitants entraînerait au contraire une colonisation progressive du site par les végétaux ligneux jusqu'à la fermeture du milieu.
- Tributaires en eau, ces prairies humides peuvent également être menacées par la mise en place de fossés (drains) ou la canalisation des ruisseaux, perturbant ainsi leur fonctionnement hydrologique.

Des actions pour la préservation du site

Les sites naturels sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté font l'objet d'un plan de gestion. Élaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, ce document détermine pour une durée de dix ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver le site. C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Ainsi, le plan de gestion pour la période 2015-2024 définit les objectifs suivants :

- 1 Assurer le bon état de conservation des prairies alluviales et des espèces qui leur sont associées
- 2 Améliorer la richesse écologique du site
- 3 Garantir l'ancrage local du site du Colombey

Assurer le bon état de conservation des prairies alluviales et des espèces qui leur sont associées

Maintenir des pratiques agricoles extensives

Propriétaire de plus de 30 hectares de prairies alluviales sur le site, le Conservatoire a mis en œuvre sur ses parcelles agricoles des **baux ruraux à caractère environnemental** en concertation avec les exploitants. En complément et pour assurer une cohérence de gestion sur la totalité du site, des **conventions de partenariats** ont été passées avec ces mêmes exploitants sur les parcelles dont le Conservatoire n'est pas propriétaire.

Ces cahiers des charges préconisent notamment un **retard de la date de fauche** (au 15 juillet) avec vitesse limitée en fin de coupe et mise en place de **bandes de refuges** sur les prairies. Il n'y a pas de fertilisation ni d'utilisation de produits phytosanitaires sur le site. Enfin la pression de pâturage reste limitée afin de préserver les espèces sensibles du milieu.

Améliorer le caractère humide des prairies

Afin d'améliorer le fonctionnement hydrologique des prairies, il est envisagé de **neutraliser des drains** et de **renaturer le ruisseau des Grandes Noues**. Cette action d'envergure nécessite des études spécifiques mais également une consultation des exploitants et propriétaires concernés ainsi que des démarches réglementaires.

Suivre l'évolution du site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre, des **suivis des pratiques agricoles** sont réalisés avec par exemple la mise en place de visites au moment des dates de fauche.

Des **suivis naturalistes** sont également organisés, permettant d'améliorer les connaissances, utiles tant sur le site qu'au niveau régional : suivi de la végétation et des oiseaux nicheurs, inventaires entomologiques et piscicoles, veille relative aux espèces invasives...

Améliorer la richesse écologique du site

Favoriser la biodiversité

Les **mégaphorbiaies** du site seront entretenues régulièrement par broyage afin de maintenir ces zones de transition entre les prairies humides et les fourrés arbustifs.

Ce site possède également un **large réseau de haies** d'environ 2 km. Pour améliorer la diversité de celles-ci, un entretien ponctuel sera réalisé en automne/hiver.

Des milieux aquatiques sont aussi présents sur le site (mares et bras morts). Afin de les maintenir en bon état de conservation, il est envisagé des **opérations d'entretien de la végétation aquatique** et de **mise en lumière** (arrachages de saules), en fonction de leur évolution naturelle.



La Lanterne passe à proximité des prairies alluviales du Colombey. Le régime hydrique de cette rivière influence fortement la nature des communautés végétales observées sur le site.



Une fauche annuelle tardive permet aux plantes et au animaux de terminer leur cycle de développement et préserve ainsi la végétation originale et les espèces sensibles du site.



Quelques fossés parcourent les prairies du Colombey servant à drainer les terrains. Ils augmentent la vitesse d'évacuation des eaux lors des crues et provoquent l'assèchement superficiel des sols.



En 2012, un chantier de bénévoles a permis d'entretenir la végétation de deux mares sur le site.

Lutter contre les espèces invasives

La renouée du Japon et l'élodée du Canada ont colonisé quelques parties du site du Colombey au dépend des espèces locales. Afin de **lutter contre ces espèces exotiques envahissantes**, des actions d'arrachages sont envisagées, en coordination avec des opérations similaires menées sur le site Natura 2000 de la vallée de la Saône.

Privilégier la non-intervention sur les habitats forestiers

Le vieillissement naturel des boisements, dont l'intérêt pour la biodiversité est démontré, est recherché sur les zones forestières présentes sur le site (ni coupe, ni intervention).

Garantir l'ancrage local du site du Colombey

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation des sites naturels. Ainsi des réunions d'information à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants des communes sont organisées.

Parallèlement, afin de renforcer le lien entre la population locale (propriétaires et exploitants inclus) et le site, des **sorties découvertes** du patrimoine naturel des prairies et de la gestion mise en œuvre sont également proposées.

Le bail rural à caractère environnemental

Un bail rural organise la mise à disposition, à titre onéreux, de terres et bâtiments à usage agricole. Historiquement, le bail rural a été construit pour protéger l'activité économique des agriculteurs, il n'était donc pas adapté à la gestion des milieux naturels sensibles.

Or, depuis la loi d'orientation agricole du 20 janvier 2006, il est possible d'inclure dans un bail rural des clauses obligeant le preneur à mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : c'est la naissance du bail rural à caractère environnemental. Celui-ci permet, à travers une liste de clauses environnementales, de sécuriser le foncier agricole et de préserver les milieux, les espèces ou les ressources naturelles. Ces clauses, au nombre de 15, incluent entre autres l'interdiction de drainage, le maintien des éléments paysagers et l'adaptation des modalités de fauche ou pâturage.



La forêt alluviale est un écosystème forestier naturel, soumis à l'influence des crues (inondation, érosion). La nappe phréatique est présente à faible profondeur. Ces forêts jouent un rôle considérable dans la préservation de la qualité de l'eau et la protection contre les inondations.



Lors d'une sortie avec des naturalistes, le public a pu découvrir les merveilles des prairies humides du Colombey et notamment les nombreux oiseaux qui les fréquentent.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion, de suivis ou d'animations.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respectez la propriété privée.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Contact :

Julien Langlade • Chargée de missions
julien.langlade@cen-franche-comte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franche-comte.org •  



Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis vingt-cinq ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 900 salariés et plus de 11 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 3 000 sites couvrant 154 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franche-comte.org



Adhérez !

L'action du Conservatoire est avant tout une démarche citoyenne en faveur de la protection des milieux naturels. En adhérant à l'association, en participant aux chantiers de bénévoles ou aux suivis, vous soutenez et encouragez nos missions et devenez alors acteurs de la préservation du patrimoine naturel de Franche-Comté